



Face au mépris et aux violences, une seule réponse : LA SOLIDARITE !

Alors qu'il ne présentait aucun danger, le samedi 12 janvier, un pompier a été grièvement blessé à la tempe par une balle de LDB-40.

Depuis le 17 novembre, les forces de l'ordre ont blessé près de 2000 manifestants dont 96 grièvement, 17 personnes ont été éborgnées, 4 ont perdu une main et une a été tuée.

Au-delà de ces violences, les forces de l'ordre ont fait arrêter et placer en garde à vue plusieurs milliers de personnes et de très lourdes condamnations ont été prononcées suite à des comparutions immédiates. Et comme si cela ne suffisait pas, ce gouvernement projette de remettre en application une loi abandonnée en 1981, durcissant les sanctions contre les casseurs et les manifestations non déclarées.

Depuis mai 1968, aucun mouvement social n'avait été réprimé aussi violemment.

Le SNMH-CGT ne saurait accepter cette banalisation de la violence ainsi qu'une certaine instrumentalisation de la justice pour réprimer un mouvement social. Nous partageons une grande partie des revendications qui sont portées par ce mouvement, notamment en matière de justice sociale et fiscale, sur la nécessité de plus de services publics et de davantage de démocratie.

La seule réponse qui peut être apportée est une réponse politique répondant aux aspirations des manifestants, et **permettant à des millions de personnes de sortir de la survie quotidienne.** Pour rappel, aujourd'hui neuf millions de Français vivent au niveau du seuil de pauvreté et ce, dans l'un des pays les plus riches de la planète !

Ces injustices doivent cesser à l'heure où sont distribués 40 milliards de CICE aux entreprises (sans aucune création d'emplois), **57 milliards de dividendes aux actionnaires** sans oublier la suppression de l'ISF et les 100 milliards d'évasion fiscale !

Le SNMH-CGT revendique :

- La fin des violences policières et le droit à manifester pacifiquement.
- La fin du CICE et le rétablissement de l'ISF.
- L'abandon du projet de retraites à points, le retour à la retraite à 60 ans et 37.5 annuités.
- Le renforcement et l'élargissement de la Sécurité sociale.
- L'augmentation générale des salaires avec un SMIC débutant à 1 800 euros bruts.
- L'abandon d'AP2022 et son projet de suppression de 120000 emplois dans la Fonction publique.
- La création d'emplois publics à hauteur des besoins de la population(santé, éducation, culture...)
- Le dégel du point d'indice pour les fonctionnaires et contractuels avec rattrapage depuis 2010.
- L'intégration des primes dans les salaires et la fin des primes au mérite.
- L'attribution d'une prime de fin d'année pour 2018 de 500 € pour tous.

**Pour porter ces revendications, nous appelons à élargir les mobilisations :
le SNMH-CGT dépose un préavis de grève pour tous les samedis à compter
du samedi 26 janvier jusqu'au 30 mars 2019 et appelle à manifester.**

Un préavis de grève interprofessionnel est aussi déposé pour le 5 février.

Paris, le 18 janvier 2019

61, rue de Richelieu 75002 Paris ☎ 01.40.15.51.70

Mél : snmh.cgt@gmail.com / Internet : www.cgt-culture.fr / Facebook: <http://www.facebook.com/snmh.cgt>